

ATRAVERS LA VILLE

John Sherman, charretier, conduisait sa voiture à une allure inmodérée, mercredi midi. Il fut arrêté par le constable Broderick. On poste on reconnut que le charretier avait pu plus que de raison. Il a été condamné, hier matin, à \$5 d'amende ou 15 jours de prison.

Henry Rosenthal et son épouse, Anna Rosenthal, ont été arrêtés par le constable Broderick, mercredi, pour le vol de quelques pièces de bois sur la rue Saint-Constant. Le mari et la femme ont été condamnés chacun à six heures de détention dans les cellules du palais de justice.

Le constable Thomas Murphy a sauvé la vie d'une petite fille retirée 7 et 8 heures mercredi en la conduisant d'entre les roues d'un char urbain sur la rue Saint-Denis, vis-à-vis l'église "Trinity". L'enfant qui n'était âgée que de huit ans, avait voulu descendre pendant que le char était en mouvement.

Plusieurs centaines de jeunes enfants ont reçu hier la première communion à l'église de Notre-Dame et à Saint-Jacques. A Notre-Dame, M. l'abbé Caron leur a administré le sacrement. A Saint-Jacques, M. le curé Deguire officiait. La confirmation a été donnée hier après-midi par Mgr l'archevêque Fabroni.

L'artillerie de garnison de Montréal tirera le salut royal à midi à l'île Sainte-Hélène, à l'occasion de l'anniversaire de Sa Majesté la Reine.

Pendant l'après-midi, il y aura un grand pique-nique, au cours duquel, sur le terrain réservé aux militaires. Les membres de la brigade donneront en même temps une exhibition de leurs manœuvres spéciales.

Mercredi, des voleurs se sont introduits dans une écurie de M. N. Rhéaume et frère, rue St-Charles-Borromée, et ont enlevé trois chevaux. La cause a été confiée au détective Barrett, qui a trouvé les objets volés chez un marchand de bric-à-brac de la rue St-Dominique. Le propriétaire a donné la description de l'individu qui les avait vendus et l'on s'attend à ce qu'il soit arrêté sous peu.

Mercredi, vers 91 hrs, un journalier du nom de Joseph Louis, âgé de 35 ans, employé chez M. l'abbé Benny et Cie, rue Mill, a été saisi par l'arbre de couche de la machine et entraîné dans le mouvement de rotation.

Ses cris attirèrent l'attention de ses compagnons de travail qui firent arrêter la machine. Lorsqu'on le retira de sa terrible position, le malheureux était sans connaissance.

L'ambulancier qui avait été mandé pour le transporter à l'hôpital Général où il fut constaté qu'il avait une fracture composée à chaque pied.

Nous avons annoncé, il y a quelques temps, que le propriétaire d'un mont de piété de la rue Notre-Dame ouest avait fait une déposition en cour de police, contre six constables du poste de la rue Chaboulli, les accusant d'avoir volé plusieurs effets pendant qu'ils agissaient comme gardiens du magasin après le feu qu'il y avait eu lieu.

Les hommes de police ayant établi leur innocence à la satisfaction de leurs chefs, ont poursuivi le plaignant en dommages. Ce dernier vient maintenant régler l'affaire en payant tous les frais encourus et en publiant une rétractation dans tous les journaux. Les constables cependant refusent positivement de composer cet arrangement et sont décidés de porter leur action devant les tribunaux.

Demandés à votre pharmacien les Pastilles Hamburg du Dr Auguste Koenig, pour épurer le sang. 197-1A

Voyez les soulers et les bottines "common sense", chez O. P. De Montigny, 1420 rue Sainte-Catherine. 211-1A

Militaires au Parc Shomer. Samedi prochain, le 23 mai, la "Montreal Field Battery" célébrera sous le patronage du général Herbert, C. B., la fête de la roine, au parc Shomer. Il y aura des concours de tir, des exercices de fantasia de toutes sortes, avec canons, danses écossaises avec orchestre de vézes, etc. L'orchestre du conservatoire jouera des adhésions, anglaises, écossaises et irlandaises. Meadonielles, Luckstone et Van Dyck de New-York, les deux chantantes cantatrices et le vétérinaire Kennedy y seront à cette fête. Promet d'être des plus intéressantes. Les prix d'entrée restent les mêmes: 10 cts. 212-2

Aux directeurs des maisons d'éducation. Nous invitons messieurs les directeurs des maisons d'éducation, à venir voir notre assortiment très complet de livres de récompense que nous vendons à très bas prix. 212-2

TRUDEL et DIMERS, Libraires, 1611 Rue Notre-Dame, 210-2 Coin de la rue Saint-Gabriel.

Paro Shomer. Le Parc Shomer est maintenant ouvert à 10 cts d'entrée, la galerie 25 cts extra. Concerts tous les soirs, matins les Samedis et Dimanches l'après-midi de 3 à 5 heures, le soir de 8 à 10 heures.

Les chars urbains circuleront jusqu'à 10 heures. 208-10

Quinze mois de répit. "Il y a quinze mois, j'avais la poitrine couverte de pustule. J'avais essayé plusieurs remèdes, mais sans pouvoir avoir de soulagement. Alors j'essayai l'huile de foie de morue, et me procurai un soulagement immédiat. C'est la meilleure préparation que j'aie jamais employée pour toutes sortes de douleurs ou de rhumes." MME JOHN CORBETT, St. Marys, Ont.

AUX SOUFFRANTS. Un persenn qui était sourde et qui entendait toute sorte de bruit dans la tête depuis 25 ans a été guérie par un remède simple. Elle enverra sa recette à qui s'adressera à Anicholson, 117 rue MacDougal, New-York. 12-1A

AVENIR par J. A. CHARLAND, 70 rue St-Jacques \$450. Un lot de 20 et 100, rue Saint-Denis, \$1,500. Un cottage et un lot rue Mignonne, \$10,000. Un lot, rue St-Jacques, \$10,000. \$1,000-22 logis, rue LaSalle, tous \$1,000. 20-1A

LE PIN ROUGE du SUD du Dr HARVEY pour la toux et le rhume est la meilleure médecine usagée.

LA SOCIÉTÉ ROYALE

Le programme de la réception. Les organisateurs de la réception à la Société Royale ont en une nouvelle édition préparé le programme des grandes fêtes de la semaine prochaine.

Mercredi le 17-Réunion générale à l'Université McGill. A 3 heures p.m., réception de lord Stanley et à 8 heures p.m. séance au Queen's Hall.

Jeudi le 18-Réunion générale à 10 heures a.m., lecture par le professeur McGregor à 8 heures p.m. au Queen's Hall et réception à l'Hôtel de Ville par le maire à 9.30 heures p.m.

Vendredi le 19-Séance de la section française au Queen's Hall à 8 heures p.m.

Samedi le 20-Excursion au Calumet sous les auspices de la Société d'Histoire Naturelle.

Lundi le 21-Excursion à Caughnawaga.

Le programme est encore susceptible d'être amendé.

Le président a annoncé que le Dr Barker, de Philadelphie, serait présent.

Cessions de biens. M. Geo. Davelny, agent, a fait cession de ses biens, à la demande de M. Edm. Guérin, avocat. Passif: environ \$2,000.

M. Zotique Turgeon, marchand tailleur, a aussi déposé son bilan. Passif: environ \$30,000.

Notes du Séminaire. Les Révérends Pères Bourgeois, fondateur du monastère des Dominicains, à Saint-Yacinthe, et Provincial de son Ordre pour la province de Toulouse, le Père Gauvreau, Prieur du monastère de Saint-Yacinthe, et le Père Plessis sont au Séminaire de Notre-Dame.

MM. Trudel et Dimers. Invitent tous les hommes d'affaires à assister ce soir à 8 heures, à leur librairie 1611 rue Notre-Dame, pour voir les expériences qui seront faites sur la nouvelle machine à copier "The Universal Duplicating Machine".

Nous encourageons nos lecteurs à aller voir cette nouvelle invention qui copie à merveille et qui forme un véritable cliché.

Ne manquez pas d'aller voir ce qui se passe dans ce nouveau, surtout allez-y ce soir.

En masse. M. H. J. McIntosh, secrétaire-trésorier de la "Universal Knitting Machine Co.", Toronto, Ont., dit: "Il nous fait plaisir de voir l'huile de Saint-Jacques. Nos employés en emploient beaucoup et disent que c'est un remède précieux pour les douleurs, les contusions, etc. On nous a cité des cas où l'huile a agi comme un charme." Il n'y a rien de pareil.

Doctes à l'École de réforme. Un des jeunes pensionnaires de l'École de réforme, Joseph Montpetit, âgé de 15 ans, interné depuis trois ans dans cette institution, est mort hier matin d'une hypertrophie du cœur. Depuis sa captivité, le jeune délinquant était souvent malade, mais depuis deux mois surtout, la maladie faisait de rapides progrès. Le coroner Jones a tenu une enquête et a rendu un verdict en conséquence.

Aux travaux forcés. Joseph A. Gohout, le jeune étudiant dont nous avons annoncé l'arrestation pour vol, au préjudice de plusieurs médecins de cette ville, a été condamné hier matin à six mois aux travaux forcés.

En prononçant la sentence, hier matin, le juge Denoyers a fait remarquer à l'accusé que l'exces des boissons alcooliques et de la morphine avaient rendu son jugement responsable de ses actes, d'après le certificat donné à la cour par le docteur E. Lachapelle. Au lieu de prononcer une sentence qui pourrait entraîner la prison, le défendeur, il serait condamné qu'à la prison commune, sur un seul des six chefs d'accusation. Sentence est suspendue quant aux autres.

La question du sucre. Les épiciers ont tenu une réunion mercredi au Mechanic's Institute sous la présidence de M. Elliott. Une lettre du secrétaire de l'association des épiciers de Toronto, relative à la question du sucre, fut lue. Après quelque discussion, la résolution des épiciers de Toronto fut adoptée et ceux de Montréal décidèrent d'agir dans le même sens. La résolution est comme suit:

Résolu que l'association des épiciers de détail de Toronto soit d'accord pour soutenir la raffinerie de sucre Saint-Laurent, de Montréal, et que relativement à la question du sucre, nous n'en vendrons pas d'autre que celui provenant de cette fabrique.

La question des boissons fortes fut de nouveau soulevée. Une résolution proposée par M. O'Shaughnessy pour empêcher que les épiciers qui vendent des liqueurs au-dessous du prix de l'association soient déclarés indignes d'en faire partie.

M. Roberson et Fraser proposent que la question fut renvoyée à six mois, mais la motion principale fut définitivement adoptée.

Garantir jusqu'au dernier sou. En faisant assurer vos fourrures chez nous contre les mites, vous êtes en même temps garantis contre le feu jusqu'au dernier sou. Cha. Desjardins et Cie., 1537 Saint-Catherine. 212-1A

Chaussures "Historiques". Qu'on ne se méprenne pas, c'est chez O. P. De Montigny, 1420 rue Sainte-Catherine, qu'on trouve les chaussures les plus élégantes et à meilleur marché. 211-1A

AVIS aux Mères. L'on devrait toujours faire usage du "Sirop Calmant de Madame Winslow" durant la dentition des enfants. Il calme l'enfant, attendrit les gencives, soulage le mal de gorge, guérit les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée. 25 cents la bouteille.

Filtre naturel. Le foie agit comme un filtre pour enlever les impuretés du sang. Pour tenir le sang en bon ordre employez les B.B.B., le grand régulateur du foie.

J'ai employé deux bouteilles de Burdock Blood Bitters, et je puis dire que je suis comme une femme d'une bonne santé. Mrs C. P. Wilby, Upper Ottnabog, N.B.

MECONTENTS AU PALAIS

Reclamations contre certains employés. Un écrit anonyme. L'écrit suivant a été trouvé sur un comptoir du palais de Justice, dans le département du procureur-général.

Ces réclamations ne sont signées d'aucun nom. Les changements dont parle cet écrit ne seront faits qu'après le retour d'Europe de l'honorable M. Robidoux. C'est du moins ce qu'a déclaré le procureur-général à un journaliste.

Voici l'écrit en question: On dit que le procureur-général est en train de préparer les bureaux publics à Montréal. Tant mieux pour l'administration de la Justice, et tant mieux surtout pour quelques employés qui restent oisifs aux yeux des gouvernements et qui remplissent parfaitement leur fonction, tandis que d'autres de singuliers ne font leur apparition que les jours de paye pour retirer un fort traitement si injustement soustrait aux bons employés.

Il est à désirer que le procureur-général arrive à la connaissance parfaite de la valeur de chaque employé, et fasse une meilleure répartition des salaires. Justice égale pour tous.

Tout ce que je demande, c'est de placer ma petite fille. Je travaille pour me soutenir. Madame Meslin après avoir été un an au lit, sait que j'aime à travailler.

Le maire, le procureur Shoney et M. W. Clendinning trouvant que cette jeune mère avait Pair d'être pauvre et courageuse, ont allés voir M. Générac, le but de leur voyage de la cité, et ont obtenu de lui—) M. Générac est directeur de l'hôpital Notre-Dame—) que la mère reste avec son enfant à l'hôpital, d'ici à deux semaines, et qu'elle se rend au maire à dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

Théâtre Royal. "The Clémenceau Case."—Cetle pièce représentée au Royal peut se résumer ainsi: Pierre Clémenceau, un artiste, tombe amoureux d'Éza, la fille très jolie d'une aventurière russe. Éza aime Pierre et le marie, mais elle se rend compte que son mari est trompé par le comte Serge Voinoff dont la richesse l'éblouit. Elle ne songe plus qu'à s'enfuir et se rend aux dévotions de l'église pour se faire épouser par le comte.

Durant le Saint Sacrifice, les deux amoureux se disputent et se séparent. Le coup est terrible pour Pierre qui se rend compte que son mariage est un piège tendu par le comte. Il se rend compte que son mariage est un piège tendu par le comte.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

Le dénouement est heureux. Pierre et Éza se réconcilient et se marient. Le comte Serge Voinoff est démasqué et se retire.

UNE VAILLANTE FEMME

Elle est cruellement éprouvée. Secourue par le maire. Une jeune femme qui faisait pitie à elle dire au Maire sa pénible histoire: "Je suis veuve, mon mari a péri au mois de juin dernier, avec un de nos enfants âgés de six semaines, dans l'incendie de notre maison à Rawdon, comté de Joliette.

Je suis venue à Montréal en novembre dernier, à pied, à travers les neiges.

En arrivant ici, je suis tombée sur un chemin gelé et me suis cassé une jambe, c'est pourquoi nous voyez boiter. Je souffre encore mais je tiens bien à me faire si je puis placer ma petite fille âgée de 5 ans qui souffre encore, à l'hôpital Notre-Dame, d'horribles brûlures qui l'ont atteinte lorsque mon mari et mon petit enfant ont péri.

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

M. le maire a dit: "Je parlerai s'il faut; ne les renvoyez pas."

VOL DE GRAND CHEMIN

Une entrevue avec le détective Groat. Un ours d'une entrevue avec un journaliste au sujet du vol des restes de feu P. Percell, le détective Groat dit que tout le voisinage de Summerstown, près de Cornwall, a été mis en émoi par une bande organisée de voleurs qui, le visage masqué, pénétraient avec effraction dans les maisons, s'emparaient de tout ce qui pouvait leur être utile et décampaient après avoir incendié les granges et les maisons.

Le nommé Déroche, traduit devant la justice sous soupçon d'avoir outragé la tombe de P. Percell, n'a été condamné qu'à deux ans de prison à la prison de la ville, après avoir purgé déjà une sentence de quinze mois pour avoir tiré une arme à feu sur un individu qui passait à cheval sur la voie publique.

On est encore à la recherche de Craig, son complice.

Dans une autre occasion, deux bon fermiers des environs de Summerstown, après avoir vu les mains et les pieds, lui approchèrent de la gorge un rasoir, en menaçant de lui trancher la tête s'il refusait de leur dire où il avait déposé son argent.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne. Quelques jours plus tard, le fermier recevait une lettre anonyme lui déclarant que ses granges seraient incendiées de fond en comble s'il ne consentait pas à leur donner de l'argent.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

Le fermier ayant refusé de répondre, les deux assassins supposèrent qu'il n'avait pas d'argent, et s'éloignèrent après l'avoir lié à la chaîne.

LES PÊCHES DE CARTER

Faites usage des petites pilules de Carter dans tous les cas de maladies nerveuses, d'insomnie, de faiblesse, d'estomac, d'indigestion, dyspepsie, etc., et vous éprouverez un soulagement immédiat. Le remède contre les affections nerveuses qui soit offert en vente à si bon marché. Prix \$2 la bouteille.

J. N. LAPRES. Photographie, 26 Rue Saint-Denis, Montréal. Écrivez à la M. J. N. LAPRES & Fils, 26 Rue Saint-Denis, Montréal. Procurez-vous immédiatement le nouveau procédé infatigable gravure sur acier.

BOURSE DE MONTRÉAL. Cours fournis par M. L. J. Forget & Co. courtiers en valeurs de toutes sortes et provisions. Nos 1170 rue Notre-Dame, Montréal.

STOCK. 21 Mai. Montréal, 219 418. Ontario, 1196 111. Québec, 59 57. Toronto, 27 29. Chicago, 197 198. Marchés, 137 144.

VENTES DE L'AVANT-MIDI. Banque de Montréal, 5 à 215, 30 à 215, 7 à 215, 3 à 215. C. P. R. 175 7.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI. Banque de Montréal, 20 à 215, C. P. R. 35 à 191.

Avez-vous un cheval valant \$25? Si oui, demandez la circulaire descriptive de "OAT CLEANER" pour nettoyer l'avoine de KASPER, fabricant américain.

H. R. IVES & CIE. MONTREAL, P. Q. 292-100

TERRA COTTA POREUSE. FABRIQUE PAUL LA. Montreal Terra Cotta Lumber Co. LIMITED. A l'épreuve du feu, de l'humidité, du bruit, de la vermine, etc.

N. T. GAGNON, Gérant. 86 Rue St-Pierre. La Montreal Terra Cotta Lumber Co. (littérale) desire attirer l'attention du public sur ses travaux en terra cotta poreuse dans la bâtisse Morneau, Carré Phillips.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ. Tapis, papiers, linoléums de toutes fabrications. Bonnetterie de toutes grandes. Boutonnerie de tous boutons et de toutes qualités. Boutons à Robes, les plus nouvelles couleurs.

TOILES! TOILES! Nappes en toile damassée, toutes grandes et toutes qualités. Serviettes en toile damassée, toutes grandes et toutes qualités. Draps en toile damassée, toutes grandes et toutes qualités.

THOMAS MUSEN. Nos 103, 105 et 107 RUE NOTRE-DAME. Nouveautés, tapis, papiers, etc., gros et détail.

AVIS IMPORTANT AUX INDUSTRIELS. Nous avons en main un stock considérable de machines de première et de seconde main, consistant en: Engins à Vapeur et Chaudières d'Engin de différentes forces, Moteurs, comprenant toutes pièces, Plieuses, Scieries, presses, etc., etc. Tous les articles sont garantis et nous sommes en mesure de faire des réparations de toutes sortes. Venez voir immédiatement.

I. FRECHETTE et CIE. 688, RUE CRAIG, Montréal.

GEO. BERTRAND. Dessinateur, graveur sur métaux, portraits, croquis, illustrations de catalogues, etc. 1598, Rue Notre-Dame, 1598-1599, MONTREAL.

F. ED. MELOCHE. Ancien élève de M. N. Bonneau, ex-207, rue de la Monture, à Québec. ARTISTE PEINTEUR. Décoration d'édifices publics, religieux et particuliers. 11, rue des Allemand

